PRÉFÈTE
DE LA
DORDOGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale

des territoires

Service eau environnement risques

Périgueux, le 21 mai 2025

Affaire suivie par : David Fargue
Tél : 05.53.45.57.48

La préfète de la Dordogne

à

DREAL Nouvelle-Aquitaine
UD 24
A l'attention de Didier PAGES

Objet : Garrigou TP Carrières (0005203343)

Vous avez sollicité le service en charge de la police de l'eau de la DDT pour avis sur le dossier de demande d'autorisation environnementale relative au renouvellement de l'autorisation actuelle d'exploitation et pour une demande d'extension du périmètre d'exploitation de la SASU GARRIGOU TP CARRIERES sur le site de Sarlat-La-Canéda.

Le présent avis porte sur la prise en compte des cours d'eau et zones humides dans l'étude d'impact.

Sur la prise en compte des cours d'eau :

L'étude d'impact précise que le ruisseau le plus proche de la carrière est le ruisseau des Farges, affluent de l'Enéa et mentionne également un écoulement non pérenne situé au Nord-Ouest de la carrière.

Pour votre bonne information, ce dernier est classé cours d'eau dans la cartographie des cours d'eau de la Dordogne. Ce cours d'eau ne se situe pas dans le périmètre d'exploitation actuel ou projeté. Etant situé au Nord-Ouest du site, il est ainsi moins soumis à risque de pollution par ruissellement ou rejet superficiel de l'activité de la carrière.

Au regard de l'ensemble des cartographies et données disponibles et hormis les 2 cours cités précédemment, nous n'avons pas connaissance d'autres écoulements sur le site ou à proximité.

Sur la prise en compte des zones humides :

Sur le secteur d'étude, le dossier précise qu'aucune zone humide effective n'est identifiée sur le périmètre actuel hormis le bassin du « lave-roue », bien que d'origine artificielle, ce bassin abrite une végétation hygrophile (la typhaie) qui constitue une zone humide. Le dossier ne relève aucune zone humide sur l'emprise de l'extension.

Au regard de l'ensemble des connaissances et cartographies disponibles, nous notons :

- D'après la cartographie de la maison numérique de la biodiversité du conseil départemental de la Dordogne, est identifié une zone humide efficace sur le site d'exploitation actuel , ce qui semble correspondre à la zone humide au bassin du lave-roue :
https://cartographie.mnb24.fr/mviewer/?config=apps/mnb_zh.xml#

- est mentionné une zone humide le long du cours d'eau situé au Nord-Ouest du site d'exploitation.

- pas de zone humide (effective ou potentielle) d'identifié sur l'emprise de l'extension de la carrière ni dans un périmètre proche du site.